

## NOTICE EXPLICATIVE POUR L'INTENTION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION 2021-2027 POUR SAINT-MARTIN

Les dépenses sur la programmation 2021-2027 étant éligibles depuis le 1er Janvier 2021 et les crédits disponibles pour octroyer une subvention FEDER étant épuisés sur le programme 2014-2020 de Saint-Martin, les porteurs de projets souhaitant faire une demande de subvention FEDER sur le futur Programme régional FEDER Saint-Martin 2021-2027 actuellement en cours de rédaction peuvent soumettre leur intention de le faire via la lettre d'intention et ce formulaire d'intention.

Ces documents sont à renvoyer au service instructeur des fonds européens de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, accompagnés d'un Kbis de moins de trois mois ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du représentant légal, au format électronique à l'adresse suivante :

**[europa@saint-barth-saint-martin.gouv.fr](mailto:europa@saint-barth-saint-martin.gouv.fr)**

Le service instructeur émettra un accusé de réception.

### IMPORTANT

Toutes les informations demandées dans ce document doivent être complétées.

1. Aucune opération ne peut faire l'objet d'un financement européen si :
  - elle a démarré avant le dépôt de la demande d'aide
  - elle est matériellement achevée avant le dépôt de la demande d'aide.
2. L'accusé réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de la demande de financement FEDER par l'autorité de gestion.
3. La décision formelle concernant votre demande de subvention FEDER est prise dans le cadre d'un comité de programmation qui ne pourra intervenir qu'après approbation par la Commission Européenne du programme 2021 / 2027 Etat FEDER/FSE de Saint-Martin, prévu au plus tôt courant du premier semestre 2023, selon nos prévisions actuelles.
4. Les dépenses sont éligibles à partir de la date de réception du formulaire d'intention par le service instructeur (date de l'envoi par e-mail ou de réception en préfecture).

## FORMULAIRE D'INTENTION DE DEMANDE DE SUBVENTION EUROPÉENNE FEDER AU TITRE DE LA PROGRAMMATION 2021-2027 POUR LE TERRITOIRE DE SAINT- MARTIN

### Coordonnées complètes de la structure

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

### Forme juridique et taille de la structure

*Précisez la forme juridique (SARL, SASU,...) ainsi que les effectifs de la structure, le chiffre d'affaire ou bilan annuel, nombre de salariés - pour une collectivité précisez le nombre d'habitants, nombre de salariés, budget annuel de la collectivité*

### Domaine d'activité de la structure

### Intitulé du projet

**Date de début du projet**

**Date de fin du projet**

**Localisation du projet**

**Coût total de l'opération en € TTC**

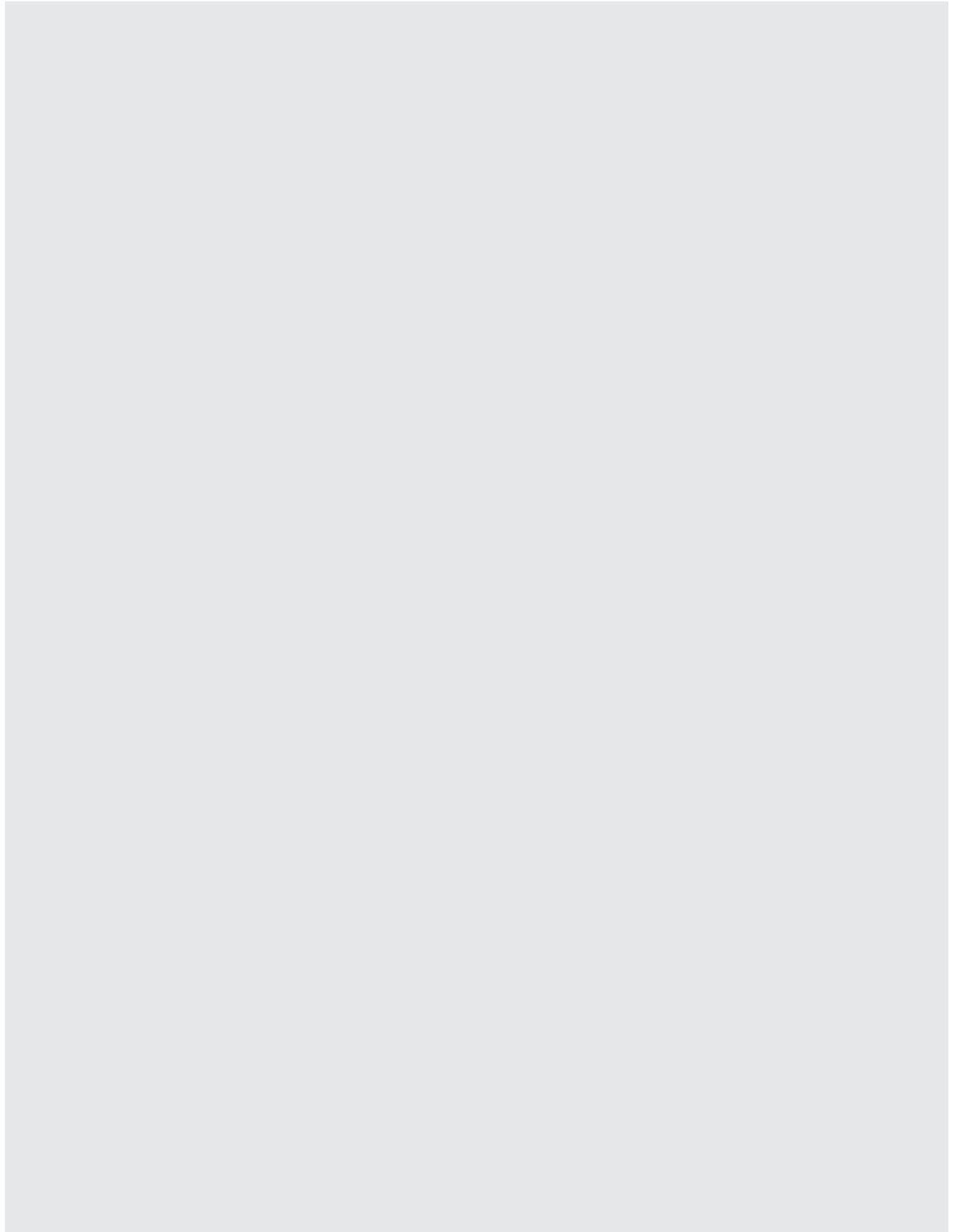
**Montant de l'aide FEDER sollicitée en € TTC**

**Le cas échéant, montants et nature des autres aides publiques sollicitées en € TTC**

**Montant de l'auto financement (fonds propres, prêts, ...) en € TTC**

*Merci de continuer sur feuille libre si nécessaire*

## Description du projet





## Les pièces qui vous seront demandées lors du dépôt officiel du dossier

*Cette liste n'est pas exhaustive, le service instructeur pourra demander les pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'étude du dossier.*

### **Pour tous les demandeurs**

Dossier de demande de l'aide signé, daté

Délégation éventuelle de signature

RIB

Attestation de régularité fiscale

Attestation de régularité sociale

Attestation de situation prêts d'honneur/solidaire (ISMA ...), le cas échéant

Etat récapitulatif des recettes nettes générées par l'opération le cas échéant

Document attestant de l'engagement de chaque financeur public (certifications des co-financeurs ou lettres d'intention, conventions et/ou arrêtés attributifs), et privé le cas échéant

Bilan comptable ou compte de résultat des trois dernières années

Justificatif de la libre disposition du foncier

Autorisations et permis requis (permis de construire, déclaration de travaux, loi sur l'eau, étude d'impact ...)

Devis ou factures ou avant-projet sommaire et tableau récapitulatif

### **Pour les entreprises**

Statuts, Extrait Kbis ou attestation d'enregistrement à la préfecture ou au registre du commerce

Prévisionnel de l'année en cours

Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée

Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, Chiffre d'Affaire, bilan des entreprises du groupe

### **Pour les associations**

Statuts

Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture

Liste des membres du Conseil d'administration

Dernier bilan et Compte-rendu approuvés

### **Pour les bénéficiaires publics**

Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel

### **Pour les GIP**

Si l'aide > 23 000 € : Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive

Convention constitutive

Dernier bilan et CR approuvés